

**PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 20 MARS 2026**

Le vingt du mois de mars deux mil vingt-six à dix-neuf heures, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Plassay, sous la présidence de Monsieur Patrice BACHEREAU, Maire, pour la tenue d'une séance ordinaire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 16/03/2026.

Sont présents : M. Patrice BACHEREAU, Mme Josiane MENARD, Mme Marianne DELPORTE, Mme Nicole CHEMINADE, M. Alain CLAUDON, Mme Michaëlle DEGRANGE, M. Nicolas DUVERNOY, M. Jean-Luc GRADAIVE, M. Cristian HIMONNET, Mme Marine MONGET, M. Cédric PAPIN, Mme Pascaline VINET, M. Jérémy YUNTA

Absents excusés : M. Bruno PAINSONNEAU a donné procuration à Mme Marine MONGET
Mme Amandine MAIRE a donné procuration à M. Patrice BACHEREAU

Ouverture de la séance : M. Patrice BACHEREAU, Maire, constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 19 h 07 pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour qui a été porté à la connaissance du Conseil Municipal par lettre de convocation.

A la demande du Maire, et à l'unanimité, il est ajouté à l'ordre du jour :

- Devis installations des caméras de surveillance

I - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 03/03/2026

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

II - ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Seule candidate au poste de secrétaire de séance, Mme Pascaline VINET est élue à l'unanimité.

III - ELECTION DU MAIRE

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal, Mme Josiane MENARD, a pris la présidence de l'assemblée. Elle a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Elle a rappelé que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

1^{er} TOUR DE SCRUTIN

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (L 66 du Code Electoral) :	0
Nombre de suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8

Nom et prénom des candidats	Nombre des suffrages obtenus	
	en chiffres	en toutes lettres
BACHEREAU Patrice	15	quinze

M. BACHEREAU Patrice ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

IV - VOTE DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le Maire invite le Conseil Municipal à déterminer le nombre des adjoints conformément à l'article L.2122.2 du Code Général des Collectivités Territoriales. La Commune, disposant de 15 Conseillers Municipaux, a la possibilité d'élire un maximum de 4 adjoints.

Après délibération le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, décide de fixer à 4 le nombre d'adjoints de la nouvelle municipalité.

V - ELECTION DES ADJOINTS

Sous la présidence de M. BACHEREAU Patrice élu maire le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Candidats : Mme MENARD propose une liste de quatre candidats, composée de Mme Josiane MENARD, M. Cédric PAPIN, Mme Marianne DELPORTE, M. Christian HIMONNET

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Majorité absolue : 8

La liste de Mme Josiane MENARD, avec 15 voix (quinze voix), obtenant la majorité absolue, a été proclamée élue.

Mme Josiane MENARD, M. Cédric PAPIN, Mme Marianne DELPORTE, M. Christian HIMONNET ont été élus adjoints au Maire et immédiatement installés

VI - MONTANT DE L'INDEMNITE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2123-20 à L 2123-24 ;

Considérant que lorsque le conseil municipal est renouvelé, les indemnités de ses membres, à l'exception de l'indemnité du Maire, sont fixées par délibération, dans la limite des taux maxima prévus par la loi ;

Considérant que M. le Maire a demandé expressément à cette assemblée de percevoir une indemnité de fonction inférieure au barème légal ;

Considérant que le conseil municipal peut, par délibération, fixer une indemnité de fonction inférieure au barème applicable, à la demande du Maire ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité que le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par l'article L 2123-23 du code général des collectivités territoriales, est fixé aux taux suivants :

Maire :	40,00 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
1 ^{er} adjoint :	16,07 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
2 ^e adjoint :	11,77 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
3 ^e adjoint :	11,77 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
4 ^{ème} adjoint :	11,77 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
Soit 91,38 % de l'indice brut 1 027	

L'ensemble de ces indemnités ne dépasse pas l'enveloppe globale prévue aux articles L 2123-22 à L 2123-24 du code général des collectivités territoriales. Les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice et payées mensuellement.

VII - NOMINATION DES DÉLÉGUÉS AUX DIFFÉRENTS SYNDICATS

Organismes	N tit	N sup	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Communauté de Communes	2	0	Patrice BACHEREAU Josiane MENARD	
Pays de Saintonge Romane	2	0	Marine MONGET Marianne DELPORTE	
SIVOS	2	2	Patrice BACHEREAU Marine MONGET	Amandine MAIRE Pascaline VINET
SIVU	2	0	Marine MONGET Marianne DELPORTE	
SDEER	1		Patrice BACHEREAU	
Syndicat de voirie	1		Patrice BACHEREAU	
SOLURIS	1	2	Michaëlle DEGRANGE	Patrice BACHEREAU Jérémy YUNTA
Charente Aval (SMCA)	1		Christian HIMONNET	
CNAS	1		Michaëlle DEGRANGE	
Comité LEADER	1	1	Patrice BACHEREAU	Christian HIMONNET
Correspondant Défense	1		Jean-Luc GRADAIVE	
ENEDIS référent tempête	3		Patrice BACHEREAU Josiane MENARD Marianne DELPORTE	
Commissions SYMBA	1	1	Christian HIMONNET	Patrice BACHEREAU

VIII - COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

VOIR ANNEXE 1

IX - QUESTIONS DIVERSES

- Devis caméras

Clôture de la séance :

Toutes les matières à soumettre à la délibération du Conseil Municipal étant épuisées et aucun membre ne demandant plus la parole, Monsieur le Maire clôt la séance à 21h30.

COMMISSIONS COMMUNALES

Commissions	Vice-président	Membres
Finances Budget Investissements	Christian Himonnet	Adjoints, P Vinet
Bâtiments Travaux Réparations/dépannages Assurances Etat des lieux Logements/ Salle des fêtes	Cédric Papin	Adjoints, M Monget, N Cheminade,
Voirie Travaux et entretien Chemins ruraux Alignements/bornages	Cédric Papin	N Duvernoy, B Painsonneau
Cantonniers Organisation/congés Matériel de voirie Espaces verts Brigades vertes	Cédric Papin	C Himonnet
Urbanisme Terrains communaux	Christian Himonnet	M Delporte, J Ménard, N Duvernoy, P Vinet
Environnement/espaces collectifs Plantations/aménagements/déco	Josiane Ménard	M Delporte, N Cheminade, M Degrange, A Maire
Cimetière Réalisation plan de masse détaillé	Marianne Delporte	J Ménard, A Claudon, M Degrange, N Duvernoy, N Cheminade, M Monget
Cellule de crise Evènements météorologiques Epidémies	<i>Plan Communal de Sauvegarde</i>	Adjoints, A Claudon, JL Gradaive
Fêtes et cérémonies/lien social Activités et animations Manifestations	Josiane Ménard	M Delporte, N Cheminade, M Monget, A Maire, M Degrange, A Claudon, JL Gradaive
Vie scolaire Produits/matériel/animations	Josiane Ménard	
Information et réseaux Site internet/Panneau pocket	Michaëlle Degrange	

Mme Josiane MENARD

Mme Marianne DELPORTE

Mme Nicole CHEMINADE

M. Alain CLAUDON

Mme Michaëlle DEGRANGE

M. Nicolas DUVERNOY

M. Jean-Luc GRADAIVE

M. Cristian HIMONNET

Mme Marine MONGET

M. Cédric PAPIN

M. Jérémy YUNTA

La secrétaire de séance,
VINET Pascaline

le Maire
BACHEREAU Patrice